

Les Jeunes Sociaux Chrétiens s'emparent
de la problématique de l'énergie
Le congrès national des Jeunes PSC
du 9 avril 1979



Le 5 septembre 1978, à l'occasion d'une réunion du Comité directeur, l'instance dirigeante du PSC décide de lancer, en collaboration avec les Jeunes PSC, un processus de réflexion devant aboutir à la mise en place d'une position cohérente sur la problématique de l'énergie afin de témoigner vers l'extérieur du parti de l'intérêt porté par le PSC à cette thématique essentielle. À cet effet, les Jeunes Sociaux Chrétiens reçoivent comme mandat de collaborer à la préparation d'un dossier Énergie devant faire office de bible pour les parlementaires sociaux chrétiens amenés à prendre part aux futurs débats parlementaires sur ce sujet. En effet, le contexte de l'époque incite le parti à se positionner sur cette problématique.

Ainsi, en 1978, la Belgique ressent encore les effets du premier choc pétrolier qui sera suivi par un second dès 1979.

Parallèlement, les années 1977-1978 sont marquées par différentes mobilisations contre le nucléaire à l'instar de la manifestation « Halte au nucléaire ! » organisée à Huy le 26 mars 1977 par Inter-Environnement Wallonie, les Amis de la Terre et divers groupes locaux qui rassemble mille cinq cents personnes ou encore de la manifestation organisée à Andenne le 23 septembre 1978 contre l'installation d'une nouvelle centrale sur le territoire de la commune. Dans ce contexte, le monde parlementaire ne reste pas totalement inactif. En 1978, le sénateur Joseph Fievez (membre du Rassemblement wallon et ancien mandataire PSC) dépose une proposition tendant à instituer une commission du

Sénat chargée d'étudier les problèmes que pose la production d'électricité à partir de l'énergie nucléaire tandis que de son côté, le député FDF Luc Bernard dépose une proposition de loi visant à soumettre à l'approbation du Parlement toute implantation nouvelle de centrale nucléaire.

Enfin, au sein des Jeunes PSC, de nombreux membres estiment que la Belgique ne dispose d'aucune véritable politique énergétique et qu'il est temps que le PSC prenne cette problématique à bras le corps comme le souligne une note interne rédigée à la fin des années 1970 : « Sauf changement majeur, une crise énergétique sans précédent se faufile à l'horizon : que ce soient les réserves d'uranium ou de pétrole, le goulot d'étranglement ne pourra que difficilement être évité. La Belgique est particulièrement concernée par ce danger dans la mesure où elle est extrêmement dépendante de l'étranger pour son approvisionnement. Notre pays se trouve engagé – sans doute malgré lui – dans une voie énergétique qui n'est pas marquée par la plus grande cohérence : chaque type d'énergie primaire est concurrent au sens du marché et le développement des centrales nucléaires productrices d'électricité s'est organisé sans que les instances parlementaires aient eu l'occasion d'en débattre. D'ailleurs, notre politique énergétique est surtout mémorable par son inexistence : les efforts des ministres Oleffe et Herman en vue de mieux maîtriser notre destin énergétique sont restés vains, faute d'un débat qui n'a pas eu lieu. Il est temps que cela change ».

Dans le cadre de la mission qui leur est attribuée, les Jeunes PSC décident d'organiser quatre débats d'information régionaux à la fin de l'année 1978. Ceux-ci, organisés à Namur, Libramont, Nivelles et Charleroi prennent la forme d'exposés d'experts, de séances de questions-réponses et de débats ouverts à tous portant sur la situation actuelle du mix énergétique et les enjeux futurs. Dans ce cadre, deux attitudes fondamentalement très différentes se dessinent : d'une part, la volonté d'un maintien de la croissance et d'autre part, la nécessité d'opter pour un autre modèle de civilisation. Comme le souligne le président national des Jeunes PSC Michel Firket : « La première attitude, qui se fonde sur l'idée que la croissance énergétique engendra une croissance économique qui elle-même permettra une croissance de la quantité de biens et de services et donc par effet d'enchaînement, du bien-être social, conduit à s'efforcer de maintenir les sources énergétiques traditionnelles, en y adjoignant le nucléaire, tout en admettant qu'un certain effort soit entrepris dans le sens de l'économie de l'énergie et de la recherche de sources nouvelles[...] La deuxième attitude se fonde sur une insatisfaction ressentie à l'égard du système actuel en raison d'aspirations à plus de justice sociale, y compris mondiale, et en raison d'aspirations qualitatives de l'homme. Par ailleurs, cette deuxième attitude se fonde également sur l'idée que le système actuel conduit à une véritable impasse étant donné les pollutions qu'il engendre et les inévitables limites naturelles. Sans oublier les problèmes d'indépendances énergétiques ».

Dans la foulée de ces débats, les Jeunes PSC décident d'organiser, sous la forme d'un congrès national, une journée de synthèse intitulée « Les problèmes énergétiques en Belgique » lors de laquelle les parlementaires PSC sont appelés à prendre connaissance d'un ensemble de propositions formulées par les Jeunes Sociaux Chrétiens. Initialement prévu le 2 décembre 1978 mais reporté suite à la chute du gouvernement Tindemans IV en octobre 1978 et aux élections législatives du 17 décembre 1978, celui-ci se tient finalement le 7 avril 1979 à Namur. Hasard de l'actualité, le congrès a lieu seulement quelques jours après l'accident nucléaire de Three Mile Island aux États-Unis survenu le 28 mars 1979. À cette occasion, quatre dossiers sur l'énergie élaborés par des membres du Bureau des Jeunes PSC sur base des débats régionaux sont présentés : « Quelle est en matière d'énergie la situation actuelle en Belgique ? », « Quel est l'enjeu de la politique énergétique en Belgique ? », « Qui décide de la politique énergétique en Belgique ? » et « Est-il possible de réorienter la politique énergétique et comment ? ».

Parmi les nombreuses mesures et recommandations avancées par les Jeunes Sociaux Chrétiens à l'égard des mandataires PSC, trois sont particulièrement mises en avant lors du congrès comme le précise un compte-rendu résumant les débats :

« Tout d'abord, il convient de repenser l'ensemble du système énergétique de façon à lutter efficacement contre le gaspillage d'énergie, domaine où la Belgique

fait office de lanterne rouge. Sans vouloir tout ramener au nucléaire, on pourrait synthétiser la position des Jeunes PSC de la façon suivante : nucléaire oui mais si on a réellement tout fait pour l'éviter. Il faut bien avouer que pour l'instant on est très loin du compte. Le processus nucléaire est déjà largement entamé en Belgique sans qu'aucune décision politique démocratique ne soit intervenue.

Il convient également de réorganiser le secteur énergétique de façon à distinguer de manière plus nette les responsabilités politiques et les responsabilités techniques. Nous savons que les outils existants peuvent être efficaces mais que la volonté politique fait défaut ; si les responsabilités sont plus claires aux yeux du grand public, si elles ne sont plus diluées, le politique ne pourra plus refuser l'obstacle. Pour se faire, les Jeunes PSC proposent la création d'un secrétariat d'État à l'Énergie, à compétence nationale, qui regrouperait les services actuels des Affaires économiques, de la Santé publique, de l'Intérieur, de la Politique scientifique et tout autre service compétent en matière de sécurité et de protection des travailleurs, de la population et de l'environnement. Il reprendrait ou remplacerait les différents comités existants et serait doté des compétences juridiques lui donnant pouvoir de décision. D'autre part, il disposerait de moyens de contrôle du secteur notamment en matière d'implantation des centrales, de sécurité et d'hygiène... De plus, pour éviter la création de nouveaux services et atteindre une réelle efficacité, le contrôle financier se ferait par des sociétés indépendantes (audit) dont

les rapports contribueraient à l'information du secrétariat d'État et permettraient un meilleur contrôle comptable et une publicité plus complète [...] Le secrétariat d'État à l'Énergie serait également chargé de présenter au Parlement les orientations de la politique énergétique à court et long terme par le biais d'un rapport annuel [...] Il est également essentiel que, sous l'égide du secrétariat d'État à l'Énergie, une agence pour la sécurité des centrales nucléaires soit créée.

Enfin, il convient de mener une réelle politique d'information de la population de façon à faire prendre conscience de la gravité d'une situation dont personne ne se soucie dans notre pays quand il n'y a pas d'accident tel la crise du pétrole ou Three Miles Island. Pour ce faire, les Jeunes PSC demandent la constitution auprès du secrétariat d'État à l'Énergie d'une agence d'information qui insisterait particulièrement sur l'information en matière de plans de secours et de protection des riverains des centrales. Elle contribuerait aussi à adapter la conscience des individus au statut réel de l'énergie dans nos sociétés, c'est-à-dire celui d'une ressource rare ».

Une note interne rédigée par un membre du bureau des Jeunes PSC, met en lumière l'unanimité qui voit le jour parmi les Jeunes Sociaux Chrétiens présents lors des débats : « De l'avis général, l'atmosphère qui a présidé aux échanges fut particulièrement sereine et constructive. Les motions finales ont recueilli un assentiment général des jeunes ce qui peut surprendre quand on sait la passion qui entoure le sujet. Cette unanimité est

de nature à faire réfléchir nos parlementaires. On ne le répétera jamais assez, les décisions que prendront les parlementaires dans les deux ou trois années à venir conditionneront la vie que les jeunes d'aujourd'hui mèneront d'ici vingt ans. Dès lors, en opérant leurs choix, les Jeunes Sociaux Chrétiens ont soulagé les parlementaires PSC d'un poids moral considérable [...] Déjà certaines mesures prônées par les Jeunes Sociaux Chrétiens sont devenues réalité mais ce n'est pas suffisant et l'essentiel reste à faire. Le travail fourni par les jeunes du Parti représente incontestablement et de l'avis général des spécialistes, une base sérieuse pour une action parlementaire ».

Du côté des parlementaires PSC présents lors du congrès, l'enthousiasme est plus mesuré comme en fait état une note rédigée par les Jeunes PSC : « Il est finalement heureux pour le PSC que le débat parlementaire n'ait pas encore eu lieu tant les discussions ont enflammé l'assistance durant l'après-midi. Même si le débat entre les parlementaires relevait plutôt du spectacle qu'autre chose et même si les jeunes se sont franchement amusés à l'écoute de leurs aînés, ils n'en sont pas moins particulièrement inquiets de l'attitude des parlementaires. C'est le Comité directeur qui, voici plusieurs mois, avait demandé aux Jeunes PSC d'étudier le problème énergétique, la balle est à nouveau dans son camp. C'est dans ce genre d'occasions qu'un parti peut prouver aux jeunes qu'il peut leur prêter attention en dehors des périodes de collages d'affiches, a fortiori quand c'est de leur avenir qu'il s'agit... ».

À la suite du congrès des Jeunes PSC du 7 avril 1979, le Comité directeur du PSC décide en juillet 1979 d'organiser une série d'auditions à l'attention des parlementaires et des délégations des arrondissements, afin d'offrir à chacun d'entre eux l'occasion de s'informer auprès d'un ensemble d'experts et de représentants des milieux concernés par la politique de l'énergie. Cette opération se termine par la tenue d'un Conseil général du parti organisé à Namur le 10 novembre 1979 sur la thématique « Le PSC et l'Énergie ». Celui-ci a pour objectif de définir les grandes lignes de la position finale du PSC en matière de politique énergétique. À cette occasion, si certaines propositions émises par les Jeunes PSC lors de leur congrès du 9 avril 1979 seront adoptées (nécessité d'une utilisation rationnelle de l'énergie et d'une protection de l'environnement, appel à la mise sur pied d'un rapport annuel sur l'énergie à présenter devant le Parlement, constitution d'une agence d'information...), d'autres revendications ne seront par contre pas reprises au sein du rapport conclusif du Conseil général.

**

Sources

Fonds Jeunes PSC (Archives du CPCP, Louvain-la-Neuve)

- Dossier JPSC_A_I_015 : Congrès « Les problèmes énergétiques en Belgique », Namur 1979.

Fonds PSC (Archives du CPCP, Louvain-la-Neuve)

- Dossier PSC_A_II_029 : Conseil général « Énergie », Namur 1979.

Collection des périodiques du PSC (Archives du CPCP, Louvain-la-Neuve)

- Dossier PERIO_B_I_d_002 : Périodique « L'enjeu », mensuel d'information des jeunes sociaux-chrétiens, 1978-1979.

Auteur : Thomas Smets

DÉSIREUX D'EN SAVOIR PLUS ?

Le Centre d'Archives et de Documentation vous accueille sur rendez-vous du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00.

www.cpcp.be/nos-metiers/centre-archives-documentation



Avec le soutien du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles



Centre d'Archives
et de Documentation du CPCP

Centre d'Archives et de Documentation du CPCP

Sentier de la Goria 2 – 1348 Louvain-la-Neuve
archives@cpcp.be

Notre catalogue en ligne : www.archives-cpcp.be



Centre Permanent pour la Citoyenneté et la Participation

Avenue des Arts, 50 bte 6 – 1000 Bruxelles
02 318 44 33 | info@cpcp.be